LA STRATEGIE LEADER

« Renforcer les solidarités territoriales à travers les transitions énergétiques et environnementales »

GAL LEADER PAYS DU MANS
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Stratégie territoriale du Pays du Mans

Le Pays du Mans, un territoire de compétences, de missions et de projets ambitieux en faveur de la transition écologique, énergétique et climatique.

Situé à l'interface du Grand Ouest et de la région parisienne, il rassemble 6 intercommunalités – Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien, Sud-Est Manceau, Orée de Bercé-Belinois et Le Mans Métropole – couvrant 1 611 km², 92 communes et près de 323 000 habitants (INSEE, 2021).

Créé en 2002, le Pays du Mans a progressivement évolué d'un territoire de projets, centré sur le tourisme, **vers un espace d'ingénierie territoriale au service de politiques publiques durables**. Il met aujourd'hui en œuvre des contrats et programmes structurants, **dont le programme LEADER**, pour atteindre des objectifs concrets en matière d'aménagement et de développement durable tout en gardant un esprit de complémentarité ville-campagne.

Les intercommunalités membres ont confié au Syndicat mixte du **Pays du Mans deux compétences** clés :

- le Schéma de Cohérence Territoriale (**SCoT**), approuvé en 2014 et actuellement en révision;
- le Plan Climat Air Énergie Territorial (**PCAET**), adopté en 2019 et dont l'évaluation est prévue pour 2026.

Ces outils structurent la politique de transition écologique du territoire, en cohérence avec le SRADDET et le Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Enfin le Pays du Mans affirme ainsi une vision unifiée de son territoire, refusant d'opposer ville et campagne, et favorisant au contraire les synergies entre espaces urbains, périurbains et ruraux. **Son ambition : devenir un territoire neutre en carbone et à énergie positive d'ici 2050.**

Dans ce sens, le programme LEADER du Pays du Mans ainsi que les objectifs suivent les lignes directrices de ce projet de territoire.

Pour savoir plus sur le SCoT – AEC du Pays du Mans, consultez ici : Le SCoT-AEC Pays du Mans - Pays du mans

LA STRATEGIE LEADER DU TERRITOIRE

LEADER, un outil opérationnel de la stratégie du Pays du Mans

Le SCoT Pays du Mans affiche **4 orientations stratégiques** dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Le PCAET s'articule autour de 4 piliers.

La stratégie s'articule ainsi **autour d'un socle commun** et de quatre grands piliers identifiés dans le schéma ci-après.

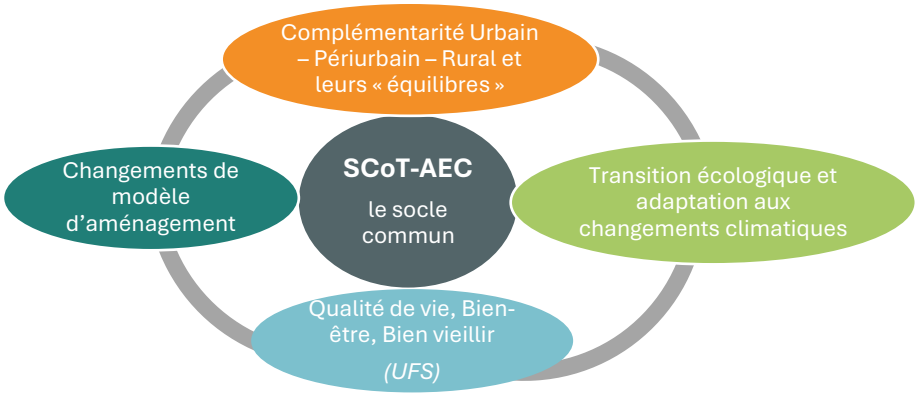

Ces deux dispositifs, **ont servi d'appui pour l'élaboration de la candidature du programme LEADER du Pays du Mans**, la même qui a été retenue le 22 juin 2023 lors du conseil Régional des Pays de la Loire.

Le programme LEADER est un outil de mis en œuvre de cette stratégie. Sa **mise en œuvre opérationnelle** se fait à travers le **soutien financier des projets** du territoire qui s'inscrivent dans la stratégie propre au programme LEADER 2023 -2027 du Pays du Mans et donc qui répondent aux critères de sélection de chaque projet.

Pour plus de renseignements, contactez
Le GAL Pays du Mans
leader@paysdumans.fr
www.paysdumans.fr/programme-leader-pays-du-mans/

Syndicat Mixte du Pays du Mans
15 rue Gougeard 72015 LE MANS
02 43 51 23 23
www.paysdumans.fr